



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Groupe régional phytosanitaire de Martinique – GREPHY

Séance plénière du 22 janvier 2008,

Tenue à la Direction de la Santé et du Développement Social

Compte rendu / Relevé des décisions

Présents :

Mmes et MM

MANCINI Ange	Préfet de la région Martinique	VINCENT Josselin	DSDS
LATRON Patrice	Secrétaire Général de la Préfecture	TIBILAN Jean	Directeur DDCCRF
HOUSSIN Didier	DGS, chargé de mission interministériel chlordécone	BLATEAU Alain	CIRE AG
LESAFFRE Benoît	CGAAER, chargé de mission	VERNIER Jean-Louis	Directeur DIREN
GODARD Eric	chargé de mission interrégional	LACAS Jean-Guillaume	DIREN
VAUGIRARD Raphaël	Représentant de M. le Député MANSOUR	LEZIN Agnès	DRRT
ROSE ROSETTE Françoise	Représentant de M. le Député Alfred ALMONT	BERTHO Jean – Paul	DTEFP
HUYET- CIRENCIEN Anne	Conseiller Régional	RIZAND Anne	PRAM/CEMAGREF
DEAU Marc-Michel	Conseil Général	JANNOYER Magalie	PRAM/CIRAD
MALSA Myriam	Conseil Général	MORELL Marc	PRAM/IRD
MALSA Garcin	Conseil Général	CABIDOCHÉ Yves-Marie	INRA Antilles-Guyane
PEDRON Joseph	Conseil Général	COMTE Jean-Pierre	BRGM
VEILLEUR Valéry	Conseil Général	BERTRAND Jacques	IFREMER
CHARLES SAINTE-CLAIRE P.	Directrice L.D.A.	MAIGNAN Chantal	UAG
LE DUFF Jean-Claude	Préfecture	BERTOME Louis Daniel	Chambre d'agriculture
SADOUX Emmanuel	Préfecture	AUDINAY Armand	Chambre d'Agriculture
FOURNIER Gilbert	Directeur DAF	DUFEAL Denise	FREDON
PIERRE LOUIS André	Directeur adjoint DAF	DEFOI Jeanne	Office départemental de l'Eau
BRIERE Michel	DAF/SEE	BERNARD Jean – Pierre	SAFER
SUTTER Emmanuel	DAF/SPV	CATHERINE Robert	SAFER
LENORMAND Christophe	DRAM	BALTIDE Joseph	Ville de Fort De France
TOUZET Thierry	Directeur DSV	JEAN-BAPTISTE Isabelle	CTCS
URSULET Christian	Directeur DSDS	FOURNIER Richard	SME
CAMY Didier	DSDS	PONZETT	Saur/SMDS
JULIEN Magali	DSDS	BERTHOD Laurent	Banalliance
THALMENSY Gérard	DSDS	GALVA Edouard	Banalliance
		JACOB Marie-Julie	SOCOPMA



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

DE REYNAL Guy	Phytocenter	BILLOT Evelyne	PUMA
LOUIS REGIS Henri	ASSAUPAMAR	GRABIN Florent	PUMA
TOURBILLON Pascal	ASSAUPAMAR	KERVELLA Doudi-Daï g.	UDCLCV
GERMANY Emmanuel	ANC	BOLIVARD Jean-Marie	URMLM
OVIDE ETIENNE Guy	FDSEA	SAINT AIME Charles	URMLM
SERVIER Georges	FEDAPE	MARIE Denise	ADCOM
FITTE-DUVAL Alain	OPAM	ELISABETH Hu	RCI

Secrétaire de séance : J. IOTTI, SPV Martinique



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Etaient absents :

Monsieur le Sous-Directeur de la DGFAR-SDER (Direction Générale de la Forêt et des Affaires Rurales, Sous-Direction de l'Environnement et de la ruralité),

Monsieur le Sous-Directeur de la DE-SDMAGE (Direction de l'Eau, Sous-direction des milieux aquatiques et de la gestion de l'eau),

L' Expert national pesticides et environnement de la Direction Générale de l'alimentation: Sous Direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux (DGA1 / SDQPV) ,

Monsieur le Président du CORPEN (Comité d'ORientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'ENVironnement),

Monsieur le Préfet de Guadeloupe,

Monsieur le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt de Guadeloupe,

Monsieur le chef du Service Formation et Développement de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt,

Monsieur le Président de CODEMA / MODEF,

Monsieur le Président de l'URAPEM,

Madame la présidente de l'AFOC

Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Pêcheurs en Rivières de la Martinique,

Monsieur le représentant de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP),



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Principaux commentaires et décisions

Le Préfet ouvre la séance à 10h30 et remercie l'ensemble des participants.

Il rappelle les objectifs du gouvernement et sa volonté d'une parfaite transparence.

Il indique que le plan est bien avancé mais encore susceptible d'améliorations.

Il remercie le professeur HOUSSIN pour le travail considérable réalisé en si peu de temps.

Le Pr. HOUSSIN rappelle que suite à la lettre de mission du premier ministre du 9 octobre 2007, il assure un travail de coordination de l'actualisation du plan d'action relatif à la chlordécone et il remercie tous ceux qui se sont impliqués dans ce dossier : ministères, agences sanitaires, organismes de recherche, le préfet et ses services, médecins, le coordonnateur interrégional, mais aussi les associations et tous ceux qui ont apporté localement leurs contributions (élus, professionnels, responsables d'associations).

Il rappelle que M FILLON, lors de sa venue dans les DOM, a présenté les grandes lignes du plan avec un objectif d'excellence environnementale dans la ligne du Grenelle de l'environnement.

Dans les DOM, les enjeux sont importants pour les filières agricoles et aquacoles ainsi que l'enjeu sanitaire : Il est nécessaire de poursuivre les actions engagées pour :

- mieux connaître l'exposition des populations,
- réduire l'exposition,
- rétablir la confiance des Antillais dans leur alimentation
- accompagner les agriculteurs

L'engagement de l'Etat est important sur ce dossier car il en va de la réputation des Antilles.

Il est venu pour présenter aux Antillais, aux organisations professionnelles et associatives le plan chlordécone.

Tout n'est pas encore finalisé et des échanges doivent encore avoir lieu avec les politiques, les médecins et autres acteurs locaux.

Puis le Pr HOUSSIN présente le plan avec ces principaux volets et actions à mener.

Il termine sur le volet budgétaire avec une prévision de financement partenarial :

- Etat (22.7 M € provenant des différents ministères : santé, agriculture, finances, MEDAD, recherche, services du Premier ministre),
- Collectivités territoriales : 3 M €/département/collectivité,
- Europe : 10 M €.
- Les documents financiers n'ont pas été distribués aux membres du GREPHY parce qu'en raison de leur implication sollicitée ils devaient être d'abord proposés aux présidents des collectivités territoriales, ce qui a été fait avant la réunion.

Réactions :

M. Guy OVIDE-ETIENNE (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Souligne avoir apprécié la présentation du Pr.HOUSSIN et la volonté du gouvernement de sortir du problème. Il souligne la préoccupation des exploitants de vouloir continuer à produire sur des sols non pollués, surtout pour les légumes racines. Il souhaite un travail interrégional entre l'Etat et les socioprofessionnels pour redonner des perspectives aux agriculteurs. Il demande si l'intervention de l'ODEADOM est judicieuse alors que nombre de départements d'outre mer ne sont pas concernés.

B. LESAFFRE précise que l'ODEADOM n'interviendra que pour le soutien à des initiatives professionnelles.

Dr SAINT AIME (consultant Union des médecins)

- demande s'il y a une volonté ferme d'arriver à zéro pesticide
- s'interroge sur le problème du suivi des travailleurs exposés à la chlordécone (problèmes de maladies nerveuses, de maladie de Parkinson chez des sujets jeunes, de fertilité des Antillais...) ?
- souligne le problème de la décontamination des sols et en conséquence le risque de spéculation immobilière et de mort de l'agriculture si la décontamination ne peut se faire.

Pr. HOUSSIN :

- le zéro pesticide est pour l'instant une utopie mais l'objectif est de réduire leur utilisation et notamment de réduire l'exposition à la chlordécone. Ce produit est certes persistant mais pas éternel.
- Le suivi des travailleurs est prévu dans le plan
- Pour les maladies type parkinson, l'accident en 1976 aux USA avait entraîné des expositions très fortes avec constat de syndromes extrapyramidaux. Pourquoi, en effet, ne pas mener une étude sur la maladie de Parkinson et vérifier s'il y a un lien aux Antilles ? Pour les problèmes de fertilité (à ne pas confondre avec fécondité) des études ont déjà été conduites sans trouver de lien. Il existe beaucoup d'autres facteurs (sociaux, économiques..) qui jouent sur la fécondité. Pour l'agriculture, la chlordécone ne doit pas conduire à renoncer à la production et un des objectifs du plan est de maintenir la capacité de production agricole.

M LESAFFRE complète sur la volonté de réduction des pesticides suite au Grenelle de l'environnement.

Louis Daniel BERTOME (Président chambre agriculture)

La profession agricole est satisfaite des propositions du plan.

Rappelle que les agriculteurs demandent depuis longtemps la possibilité de faire des analyses de résidus.

S'inquiète cependant du problème des aides indirectes et des aides à la reconversion (par exemple vers l'arboriculture avec une période improductive sans revenus) alors que la règle *de minimis* limite le plafond des aides à 7500€ sur trois ans.

Souligne aussi qu'avec la baisse prévue des LMR, beaucoup d'agriculteurs et de productions vont être touchés.

Quelle est la place de la chambre d'agriculture dans le dispositif des analyses de sols ?

Hors plan chlordécone, soulève le problème de l'élimination des produits phytosanitaires interdits (exemple : paraquat) et des emballages vides. Des dossiers ont été déposés par la chambre d'agriculture mais il n'a pas eu de réponse à ce jour sur le financement de ces actions.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Pr. HOUSSIN

Le plan prévoit l'accompagnement des agriculteurs lorsque les sols sont trop contaminés avec des conseils techniques à court et moyen terme et un accompagnement financier.

L'objectif de rendre possible l'élimination des déchets est prévu, les financements sont prévus, la mécanique reste à mettre en place.

M. Florent GRABIN (PUMA)

Remercie pour le travail réalisé. Le plan semble correspondre aux propositions de l'expertise que son association a demandée. Il indique qu'après analyse l'association remettra ses observations écrites.

Demande cependant des précisions sur l'aspect financement.

Considère que « la paix scientifique règne à nouveau aux Antilles »

Mais indique qu'il faut « arrêter d'assassiner la Martinique » car le paraquat continue d'être utilisé.

Demande aussi que les médecins soient associés de plein droit au GREPHY et non pas seulement comme invités.

Pr. HOUSSIN

Remercie le représentant de PUMA et précise qu'on est au pied du mur, que le plan représente des intentions et qu'il faudra juger aux résultats.

M le Préfet

Indique que si des gens « savent » pour l'utilisation interdite du paraquat, ils sont aussi coupables et qu'il est prêt à recevoir toute information qui pourrait lui être transmise.

Les médecins sont associés au forum pesticides et pour le GREPHY c'est un point à voir.

M Georges-Emmanuel GERMANY (Association Non au chlordécone)

Considère qu'il n'a pas eu les délais nécessaires pour étudier convenablement le projet afin de pouvoir apporter ses observations. Il trouve cependant que sur certains points « on continue dans l'inefficacité » :

- Le plan n'est pas assez coercitif et s'il n'y a pas d'indemnisation les gens vont continuer à produire car économiquement obligés pour survivre.
- Il ne devrait pas y avoir de LMR sur les produits interdits (donc le seul seuil admissible est 0) mais seulement sur des produits autorisés.
- La pollution est de la responsabilité de l'Etat, qui doit payer seul les conséquences et non les collectivités
- Qu'en est-il de l'indemnisation des victimes ?
- Au-delà des données scientifiques (cartographie etc..) il faudrait un bureau pour recevoir les démarches volontaires des personnes qui souhaitent faire analyser leur sang



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

- Concernant l'avenir et la réduction de l'exposition, se pose le problème des produits importés qu'on ne connaît pas assez. Il faudrait « une police de sécurité alimentaire », les douanes et la répression des fraudes n'ayant pas les moyens des contrôles nécessaires.

M le Préfet

Les douanes, les SV, la DRCCRF font leur travail conformément aux textes : l'Etat ne laisse pas faire n'importe quoi, même si on peut souhaiter en faire plus.

Pour les financements, rappelle que l'Etat ou les collectivités les apportant, ce sont toujours nos impôts !

Pr. HOUSSIN

Pour le problème de sécurité alimentaire c'est le paquet hygiène instaurant la responsabilité du producteur qui prévaut. Les services font des contrôles en bout de chaîne. Ce système prévaut dans toute l'Europe.

Rappelle que le plan prévoit un accompagnement des producteurs.

Pour les LMR, la chlordécone est un cas particulier mais les LMR sont pour les produits autorisés.

Il y a un problème de définition de la notion de victime : il n'y a pas de victime sans identification d'une pathologie patente, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et c'est l'enjeu des études en cours et à mener.

Mme ROSE-ROSETTE, représentant de M le député-maire Alfred ALMONT

Il est bon que le plan mette en ordre des actions autrefois fragmentaires, avec Jafa en priorité. Souligne l'importance de la notion de « réconciliation » de la population avec son sol et sa production agricole. Le traumatisme qu'elle a subi est à lever avec l'aide de personnes compétentes : sociologues, psychologues, dans le cadre d'une démarche spécifique.

Pr. HOUSSIN

Souligne le rôle capital du programme Jafa car on n'a pas de possibilité de contrôle aujourd'hui de ces productions.

Christian URSULET, directeur DSDS puis Didier CAMY, ingénieur responsable du programme Jafa à la DSDS

Présentent le projet Jafa et les actions d'information et de communication menées à l'attention des personnes détentrices de jardins situés sur d'anciennes zones de production bananière.

M. Henri LOUIS-REGIS, ASSAUPAMAR

Met en garde les intervenants sur « les petites phrases assassines reprises par les médias et qui affolent la population » au sujet du programme Jafa : tant qu'on n'a pas fait d'analyse de sol, on ne peut rien conclure. Après les annonces faites relatives aux précautions à prendre dans les jardins familiaux, il y a eu un impact sur la vente des produits agricoles.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Il faut une cartographie de la réalité et non potentielle : il faut systématiser les analyses parcelle par parcelle.

Approuve que le plan se préoccupe du problème de la spéculation foncière : il pense qu'il faut des prescriptions opposables aux PLU (les élus responsables de leur élaboration étant soumis à des pressions des électeurs).

Contrairement aux catastrophes naturelles où on n'a pas de responsabilité à rechercher, pour la chlordécone des responsabilités sont à rechercher et des réparations doivent être apportées. Il faut faire en sorte que les responsables aient une obligation de participer à la réparation, c'est un problème de moralité par rapport à d'autres infractions.

Le plan chlordécone doit être un phare et non l'arbre qui cache la forêt : on ne doit pas oublier les autres produits et tomber dans une autre catastrophe demain.

Il faudra mettre en place une évaluation indépendante du plan d'action.

Pr. HOUSSIN

Souligne l'importance du programme Jafa pour une bonne information des populations.

Une réflexion doit être menée sur le problème de la systématisation des analyses et sur le problème des PLU.

M le Préfet

Intervient sur le problème de la recherche de responsabilité. Des plaintes ont été déposées, la justice doit faire son travail. Le plan est prévu pour organiser l'action, pas pour établir les responsabilités. Il ne faut pas confondre les deux aspects.

M Alain FITTE-DUVAL (OPAM)

S'interroge sur l'exposition des populations aux pesticides : on connaît la situation de la terre, de l'eau, des aliments mais qu'en est-il de l'air, notamment avec les épandages aériens ?

En France il a été trouvé des organochlorés dans l'air. Il demande donc l'arrêt des épandages aériens et des études sur la qualité de l'air. Ces épandages sont un gaspillage et une absurdité dans une île avec 400 hab/km².

Est d'accord sur la transparence, mais demande qu'elle s'applique aussi au passé : dans les années 70 existaient des organophosphorés moins toxiques que la chlordécone. Il y a des responsabilités de l'Etat, mais aussi des vendeurs de produits phytosanitaires et de la chambre d'agriculture qui faisait des formations à l'époque sur l'utilisation de la chlordécone.

Pr. HOUSSIN

Pour les problèmes de responsabilité il renvoie à la réponse précédente de M le Préfet.

Pour les épandages aériens c'est hors plan chlordécone, mais un travail aura lieu sur ce thème suite au Grenelle de l'environnement lié au plan pesticides.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

M LESAFFRE

Précise que la chlordécone est une molécule lourde qui a du mal à migrer et qu'on n'en trouve pas dans l'air. Suite au Grenelle de l'environnement un groupe de travail va être mis en place sur le problème spécifique de l'utilisation des pesticides outre-mer.

M Garcin MALSA (Maire de Ste Anne et Conseiller Général)

Le CG, conscient du problème chlordécone depuis 2002 suite aux signaux d'alertes émis par les associations, a renforcé le laboratoire départemental d'analyses et va poursuivre ses efforts en ce sens. Il a aussi lancé des études avec l'IRD sur l'étendue de la contamination des sols. Il note que le plan reprend avec beaucoup de cohérence ce qui avait été dit en GREPHY et par les associations et félicite ceux qui ont contribué à cette démarche.

Observe que la chlordécone est « une véritable crise sanitaire » et il faut que dans le plan le principe de la réparation soit introduit.

Il ne faut pas un plan sur 3 ans qui ne va pas assez loin. Il faut un plan d'ampleur sur une durée plus longue, qui soit un modèle d'étude pour tous les pesticides.

Le centre de décision doit se rapprocher des populations concernées car le temps de réponse est trop long et la population profondément atteinte. Les martiniquais se posent beaucoup de questions concernant la potabilité de l'eau, il faut accélérer les processus.

Il faut une évaluation du plan d'action mais aussi un calendrier d'action précis.

Tania AUGUSTINE (Présidente jeunes agriculteurs)

Depuis la prise de conscience des agriculteurs en juillet 2002, il y a eu beaucoup d'avancées, mais ceux-ci ont subi les conséquences d'une psychose de la population, suite à la parution de la carte des potentialités de contamination des sols par la chlordécone et des photos parues dans la presse. Il manque dans le plan la prise en compte de cette « psychose ».

Les jeunes agriculteurs avaient fait des propositions pour les problèmes de reconversion. Depuis, certains ont du abandonner le métier. Qu'a-t-on fait pour eux ? Cela n'apparaît pas dans le plan.

Ce plan d'action reste donc incomplet.

M GIRARD, collaborateur du député MANSCOUR (membre de la mission d'information parlementaire)

Précise vouloir aller dans le sens des associations pour une systématisation des analyses. Il faut descendre au niveau cadastral et annexer aux PLU l'information sur la contamination des sols, pour en tirer les conséquences au niveau de la taxe foncière par exemple pour les sols qui ne peuvent plus être utilisés.

Pr. HOUSSIN

C'est un point important du plan déjà souligné. Il faut cependant une montée en charge de la capacité d'analyse.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Armand AUDINAY, Technicien chambre d'agriculture

Demande des précisions sur un plan complexe (40 actions sur 3 ans) impliquant des partenaires multiples sur des sites multiples et concernant un sujet sensible. Concrètement, comment va se décliner le plan en terme de mise en œuvre de protocoles, de trésorerie, de réalisation de la cartographie, de l'aide aux agriculteurs ?

Les 40 M € sont-ils un financement supplémentaire, ou déjà acté en hypothéquant d'autres programmes européens ? Qu'en est-il de l'engagement politique des autres financeurs ?

Pr. HOUSSIN

Reconnaît la complexité du programme et ses difficultés. Ce plan est-il opérationnel ? C'est tout l'enjeu du plan d'identifier les difficultés et de lever les points de blocage.

Souligne l'intérêt d'échanges avec la chambre d'agriculture sur l'aspect cartographie du fait de son expérience.

Pour les financements, des actions ont déjà été engagées et il faut les mettre en valeur. Il va y avoir des financements complémentaires. Il sera très attentif à l'aspect opérationnel de ce plan (exemple pour le LDA : problème de personnel, de financement, de formation...).

La question de l'aide à CT aux agriculteurs est un autre point important sur lequel il faudra se focaliser.

Jean-Louis VERNIER, directeur DIREN

Rappelle l'importance du réseau de mesure de la qualité des eaux (souterraines et de surface) avec 50 points et 300 produits pesticides recherchés.

Florent GRABIN, PUMA

« Vous avez raison dans ce que vous savez, vous avez tort dans ce que vous ignorez ! ».

Il faut faire attention aux mots prononcés en public en référence aux problèmes de la qualité de l'air. On est en présence d'un cocktail chimique, une bombe à retardement.

On avance scientifiquement, alors il ne faut pas remettre de l'huile sur le feu.

Henri LOUIS-REGIS, ASSAUPAMAR

Relève dans le plan l'absence de prise en compte de la problématique « dépollution ». Or il y a une prospective à faire.

Me Georges-Emmanuel GERMANY, association NON au chlordécone

Considérant que les services ne peuvent pas analyser les produits en grande surface et stopper la vente pendant 15 jours dans l'attente des résultats, va-t-on indemniser les agriculteurs qui ne produiront pas en attendant les solutions proposées ?.

Insiste ainsi sur le problème de l'indemnisation des agriculteurs qui voient leur activité stoppée au titre du principe de précaution.

Souhaite un rapprochement entre la Martinique et la Guadeloupe, avec un pilotage inter-îles



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE

Pr. HOUSSIN

Ces questions sont prévues dans le plan sous les termes d'accompagnement des producteurs.

Il est certain que des rencontres périodiques entre la Guadeloupe et la Martinique sont nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action.

M le Préfet

Affirme être tout à fait favorable au dernier point mais il faut être conscient que chaque île revendique toujours sa spécificité !

Il remercie tous les participants et rappelle que le forum pesticides, destiné particulièrement aux associations, se tient tous les 2 mois.